

SUJET

2020-2021

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

Première Générale

ÉVALUATIONS COMMUNES

Classe de première

Voie générale

Tronc commun

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

Épreuve commune de contrôle continu

Durée de l'épreuve : 2 heures

Les élèves doivent traiter les deux parties du sujet.

Les calculatrices ne sont pas autorisées.

Première partie : question problématisée (sur 10 points)

Comment la métropolisation modifie-t-elle les territoires urbains à l'échelle d'une agglomération ?

En vous appuyant sur un ou plusieurs exemples de métropoles, vous montrerez que les métropoles concentrent les populations et les activités, et que les contrastes entre leurs différents territoires s'accroissent.

Deuxième partie : analyse de documents (sur 10 points)

En analysant et confrontant les documents, vous dégagerez les rôles respectifs de Napoléon III et du préfet Haussmann dans les transformations de Paris et les principales finalités de celles-ci.

L'analyse des documents constitue le cœur de votre travail, mais nécessite pour être menée la mobilisation de vos connaissances.

Document 1 : un entretien de Louis-Napoléon en 1852 avec le journaliste et homme politique Adolphe Granier de Cassagnac.

« La transformation de Paris est le complément nécessaire du réseau de chemin de fer dont je veux couvrir la France, et qui, en un temps donné et prochain, se souderont aux chemins étrangers. Que deviendraient ces flots de voyageurs jetés dans une ville qui n'est pas percée en vue de les recevoir ? Où seraient les voitures pour les distribuer dans les divers quartiers, et les hôtels où les loger ? Et puis, peut-on songer à attirer les étrangers à Paris, pour leur montrer des quartiers infects, sans air et sans soleil ? D'ailleurs, on ne va que là où l'on se plaît ; il faut qu'on se plaise à Paris. Je ferai de vastes parcs bien aménagés, bien arrosés, bien percés, avec les bois embroussaillés et poussiéreux de Boulogne et de Vincennes ; je sèmerai des squares à travers la ville, et je ferai un parterre des Champs Élysées. (...) Si les partis m'attaquent dans le présent, les chemins de fer de la province et les monuments de Paris me défendront dans l'avenir. » Et l'Empereur se levant, après cet entretien, me montra de grandes feuilles couvertes de dessins. C'étaient le bois de Boulogne achevé et le bois de Vincennes esquissé. (...) Lorsque, après avoir médité son projet, l'Empereur chargea M. Haussmann de l'exécuter, il lui remit un plan de Paris, sur lequel il avait tracé lui-même les voies à ouvrir, les squares à créer, les avenues à percer, les arbres à planter, les fontaines à élever. En principe, la transformation de Paris est donc son œuvre.

Source : Adolphe Granier de Cassagnac, Souvenirs du Second Empire, tome II, 1881, p.221-223.

Document 2 : Souvenirs du Baron Haussmann, à propos de son premier entretien comme préfet de Paris avec Napoléon III, le 29 juin 1853

L'Empereur était pressé de me montrer une carte de Paris, sur laquelle on voyait tracées par lui-même, en bleu, en rouge en jaune et en vert, suivant leur degré d'urgence, les différentes voies nouvelles qu'il se proposait de faire exécuter. (...)

L'Empereur ne remplit pas toujours avec la même ardeur le rôle actif, personnel, direct, qu'il s'était réservé dans la transformation de Paris, comme aussi dans le changement d'affectation du Bois de Boulogne, du Bois de Vincennes ensuite. (...) Les questions, si nombreuses, auxquelles il se devait, d'abord, rendre bien peu digne de son attention soutenue, les infinis détails dont se complique l'étude sérieuse d'un projet de voie nouvelle : le tracé, les alignements, le nivellement (...) des voies anciennes qu'il faut couper, avec celles qui doivent leur offrir de larges débouchés, enfin les réseaux d'égouts, les distributions d'eau, les canalisations de gaz à ménager et à coordonner avec les percements résolus ! Tout cela fatigua vite et rebuta même un esprit étranger jusqu'alors à ces minutieuses considérations, hanté, d'ailleurs, par des combinaisons politiques d'une bien autre importance.

Source : *Mémoires du Baron Haussmann*, t. II : *Préfecture de la Seine*, Paris, Victor-Havard, 1890.